

Eau potable et défense incendie : modernisation des infrastructures

Présentation à la population

Montcherand, le 11 septembre 2025



Bienvenue

Bertrand Gaillard, Syndic



Ordre du jour

- Situation actuelle
- Projet
- Rôle et point de vue des instances cantonales et de l'ECA
- Conclusions
- Questions et réponses



Intervenants

- **Yves Giroud**

Municipalité de Montcherand

- **Jean-Luc Pichonnat**

Directeur DTP SA (bureau technique)

- **Christophe Schwaar**

Responsable distribution de l'eau – Office de la consommation (OFCO) –
Etat de Vaud

- **Rémy Courbat**

Responsable projet et support – Division Prévention – ECA Vaud

Situation actuelle

Yves Giroud, Municipalité

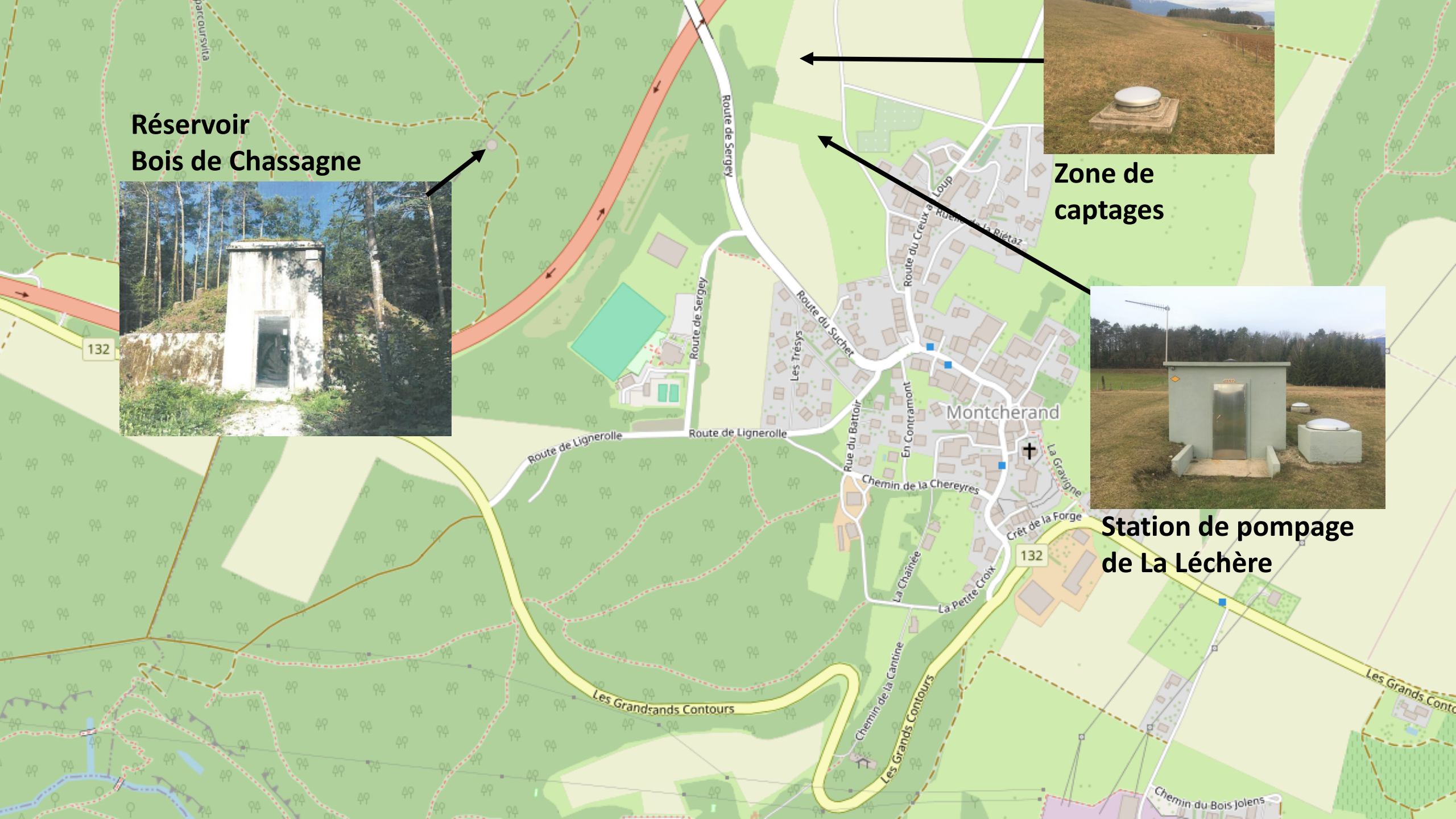
**Réservoir
Bois de Chassagne**



**Zone de
captages**



**Station de pompage
de La Léchère**





Constats

- Eau de bonne qualité, non traitée
- Infrastructures vétustes - datent de 1927
- Pression et débit insuffisants



Appareillage :
Vanne alimentation à gauche et incendie à droite. Conduite de refoulement à gauche, alimentation au centre, conduites des trop-plein et conduite de vidange avec vanne s'écoulant dans le bassin



Bassin d'arrivée et de décantation des eaux du pompage



Accès à la cuve



Accès à la cuve



Pied de la paroi et sol de la cuve.
Glaçage au mortier dépôts de calcaire

Projet de mise en conformité et modernisation

Yves Giroud, Municipalité
Jean-Luc Pichonnat, DTP SA

Démarches entreprises

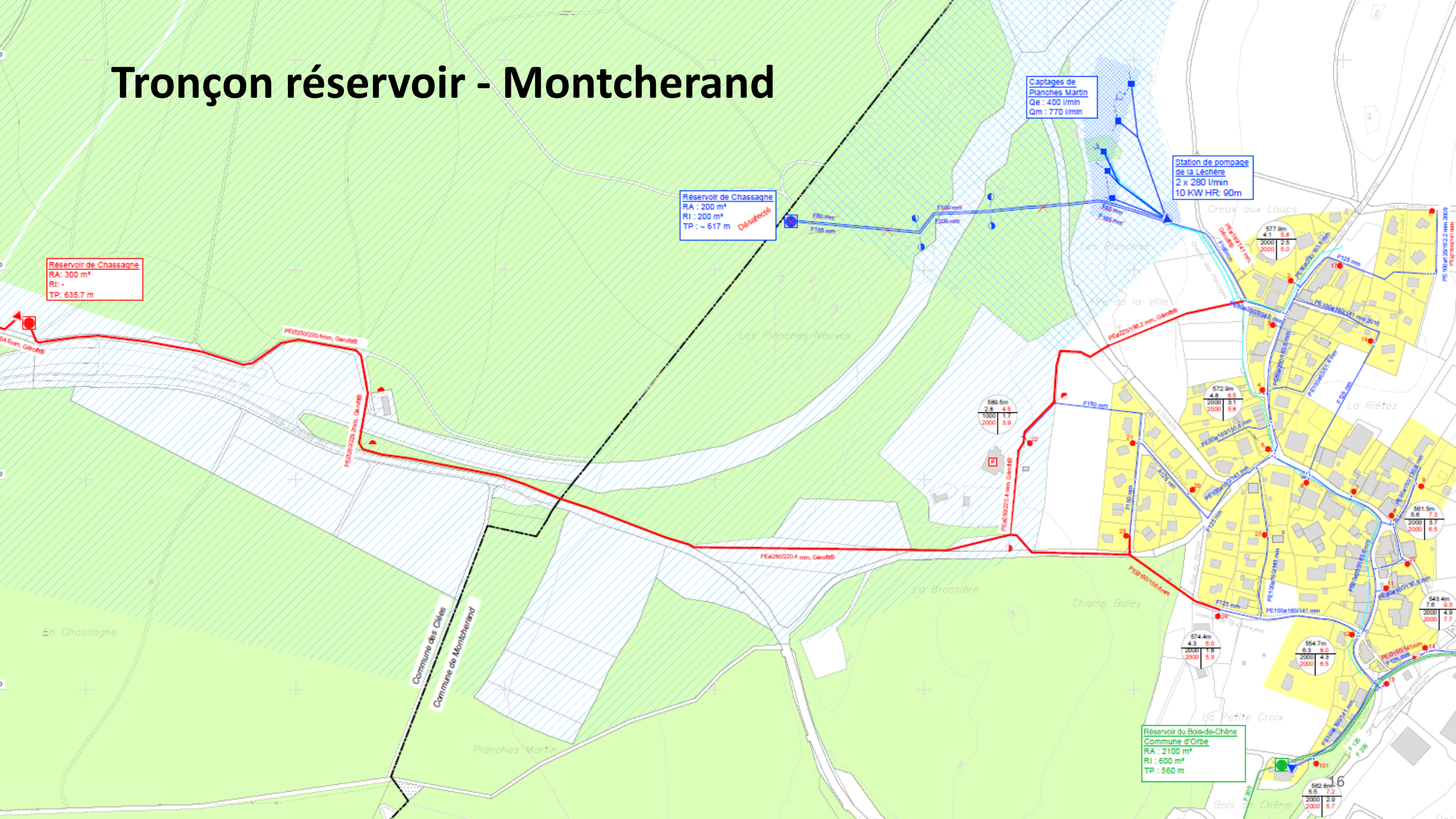
- | | |
|---------|---|
| 11.2018 | • Expertise réservoir et installations par DTP SA |
| 04.2019 | • Première étude, discussions avec OFCO et ECA |
| 02.2020 | • Etude comparative |
| 09.2020 | • Comparatif des variantes |
| 06.2021 | • Crédit d'étude adopté par le CG |
| 09.2022 | • Mise à jour du PDDE (Plan Directeur de la Distribution des Eaux) |
| 11.2023 | • Présentation projet |
| 10.2024 | • Appels d'offres |
| 12.2024 | • Envoi dossier de demande d'autorisations au canton (procédure APREAU) |



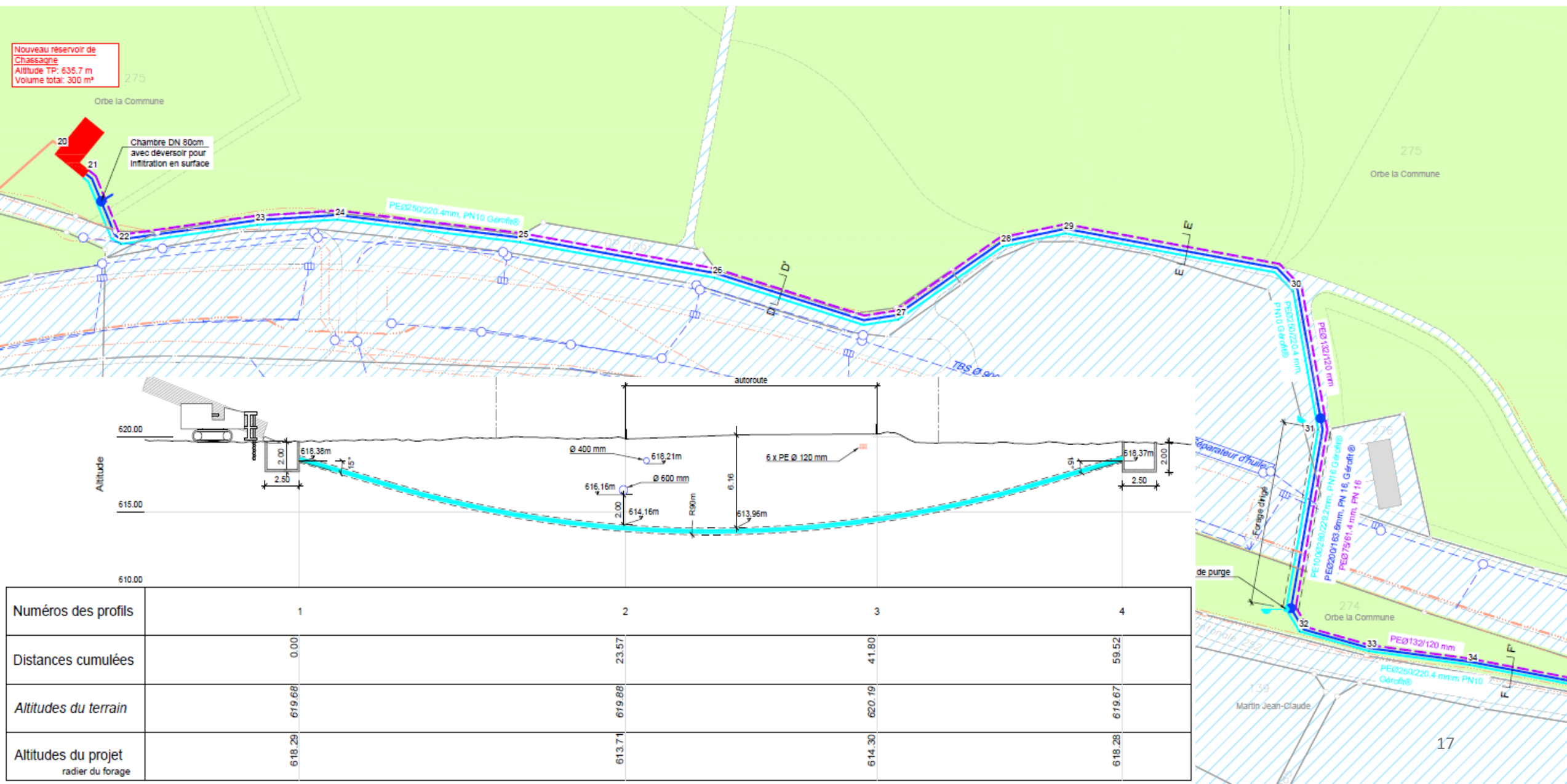
Contenu du projet

- Nouveau réservoir au Bois de Chassagne
- Nouvelle conduite entre le réservoir et la station de pompage
- Nouvelle liaison avec La Russille (réserve incendie)
- Remplacement des pompes
- Installation d'un réducteur de pression
- Démolition de l'ancien réservoir

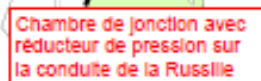
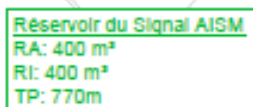
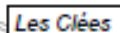
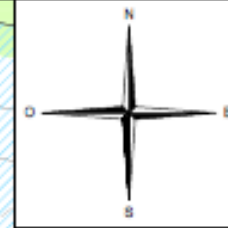
Tronçon réservoir - Montcherand



Passage sous l'autoroute A9b

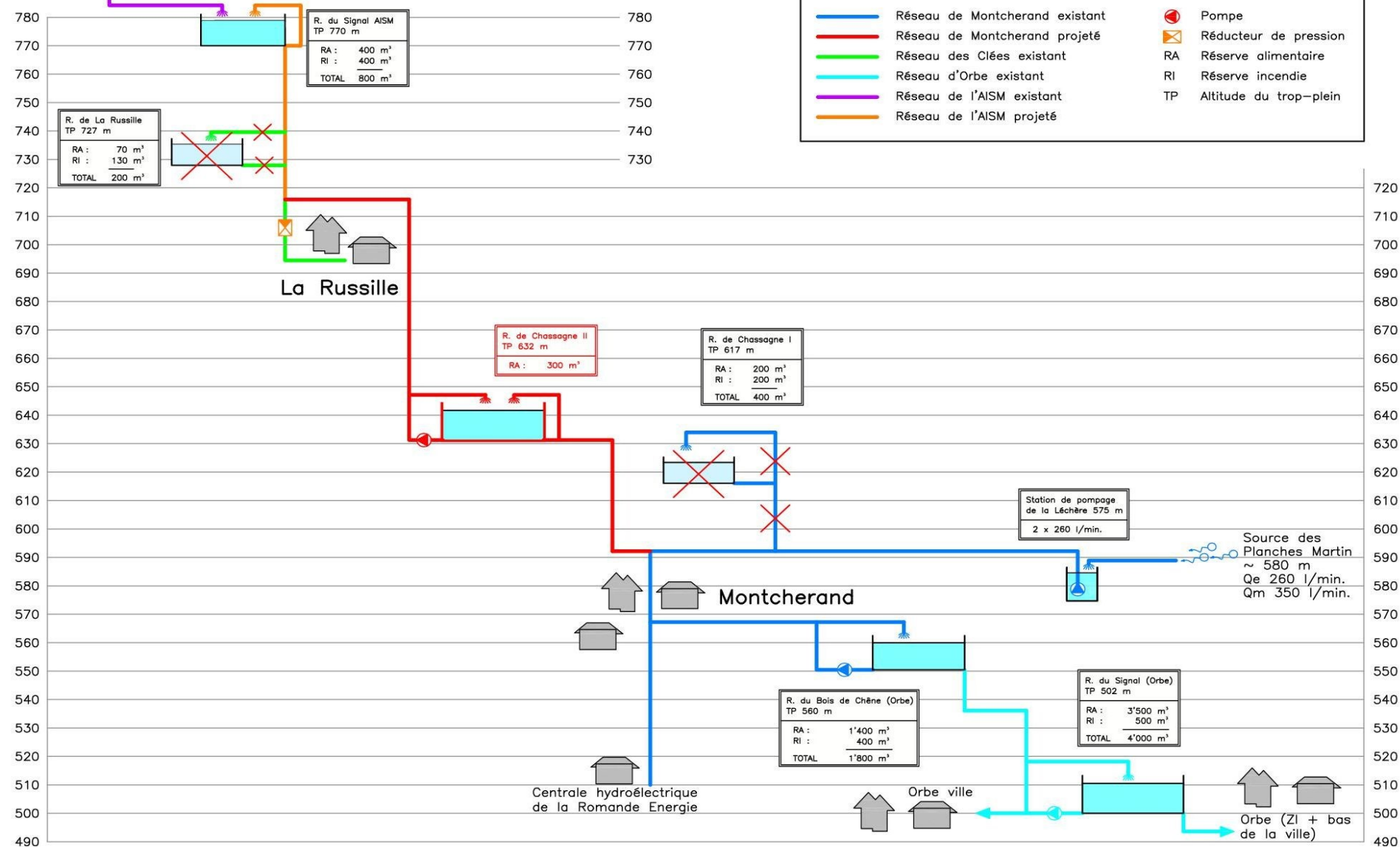


1177000



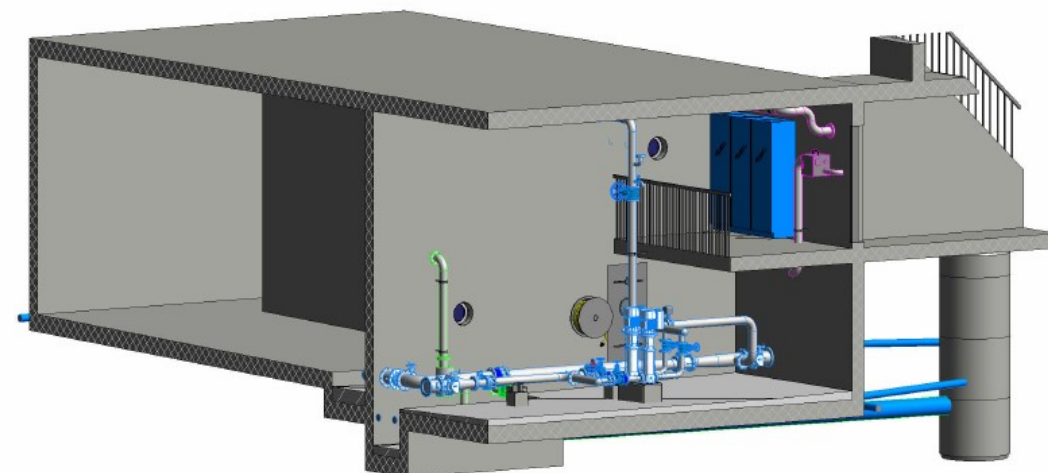
COMMUNE DE MONTCHERAND PDDE - SCHEMA HYDRAULIQUE

Eau de la source Mercier
(réservoir de la Forêt)
Ri: 400 m³ TP: 882 m





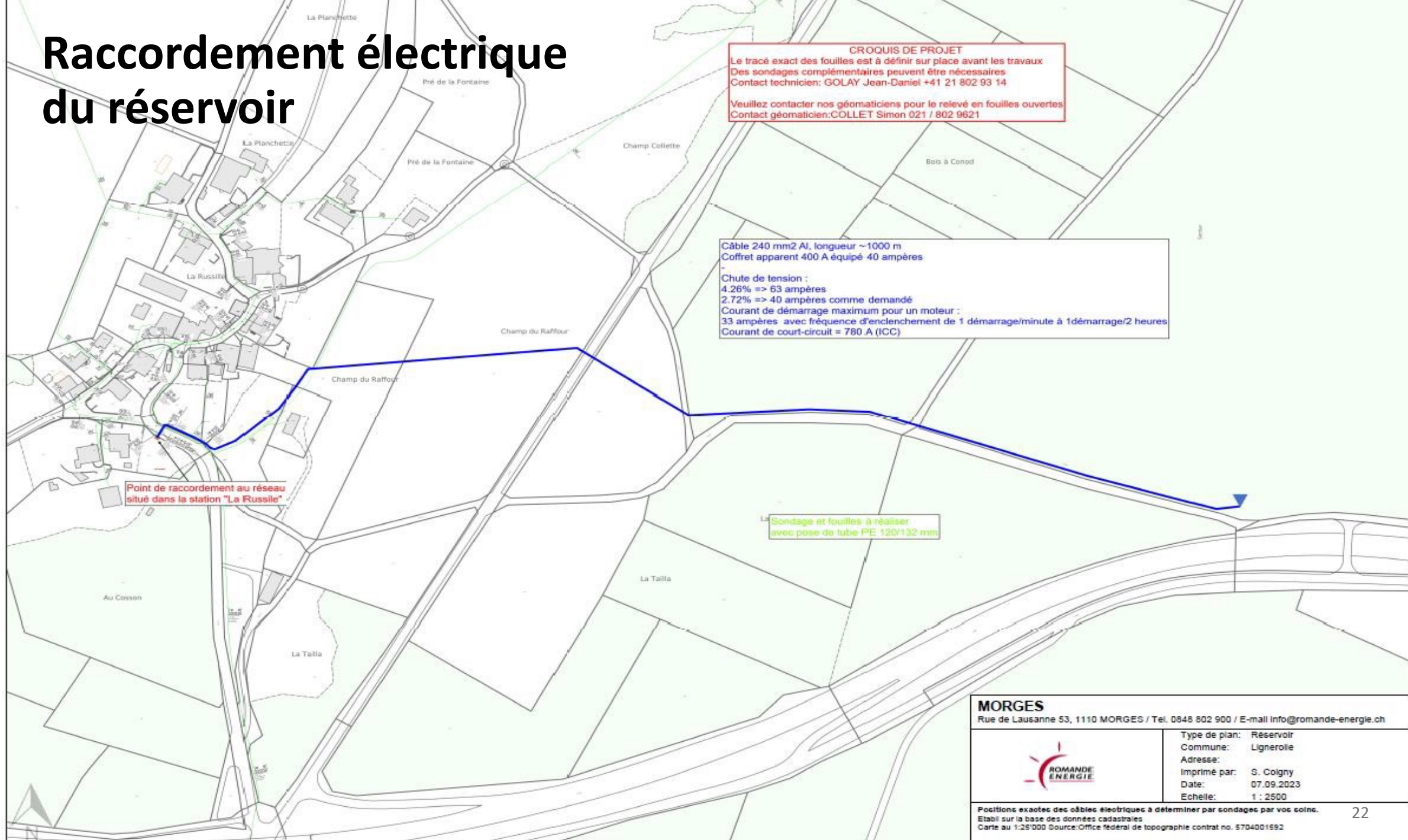
Réservoir



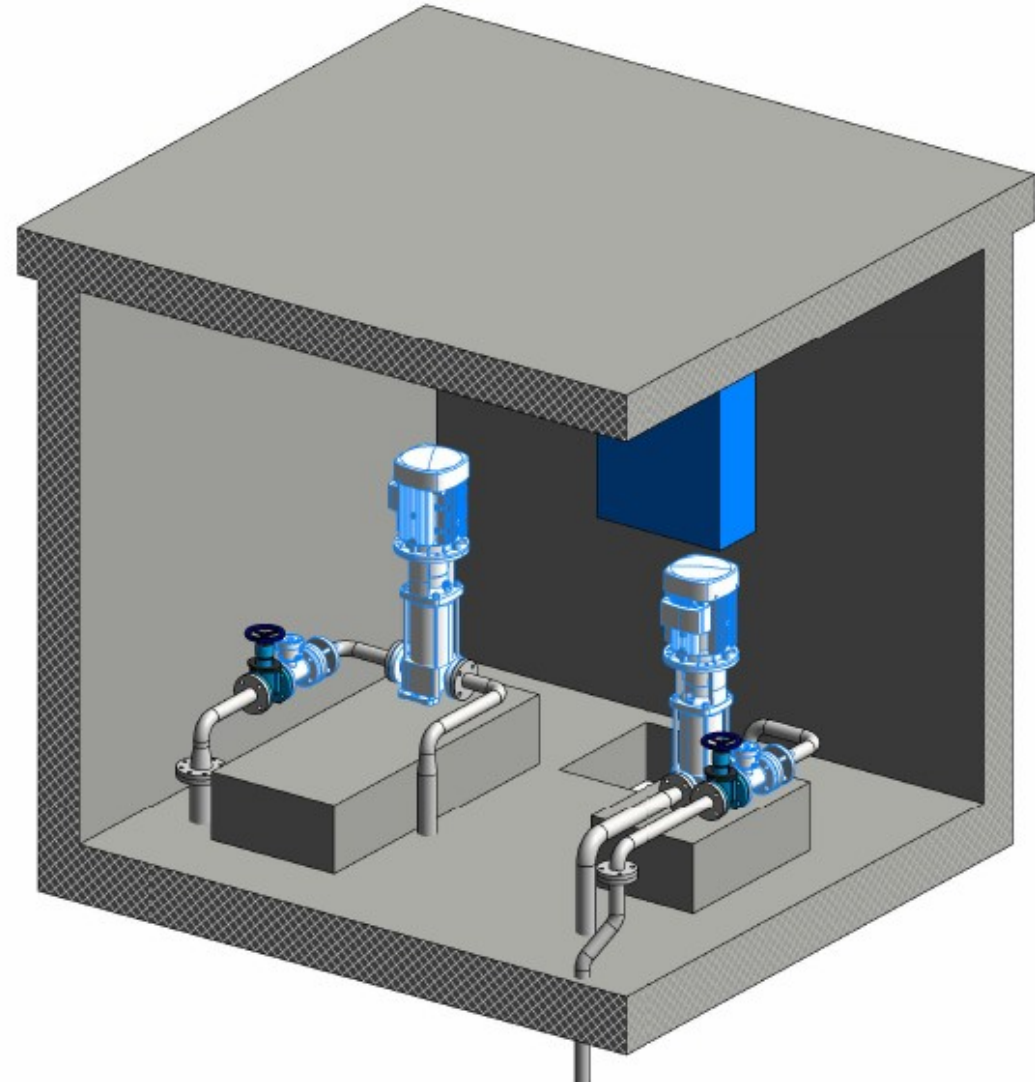
100



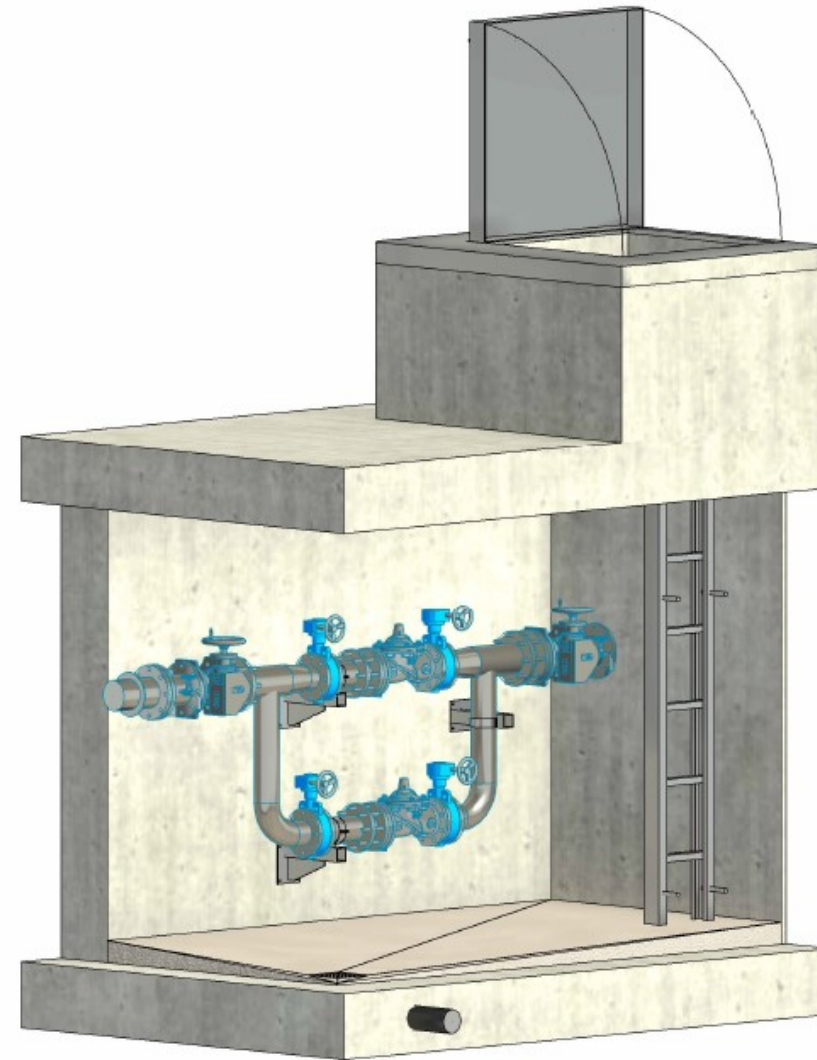
Raccordement électrique du réservoir



Station de pompage de la Léchère



Chambre coupe- pression Chemin du Crêt de la Forge



Caractéristiques principales

- Implantation du réservoir à 635 m d'altitude
- Une seule cuve de 300 m³
- Défense incendie assurée par les réservoirs de l'AIM
- Télégestion
- 2 km de nouvelles conduites PE DN 160 à 250 mm



Autres impacts

- Ouvrages en zone S3, nécessite un suivi hydrogéologique
- Ouvrages en partie en forêt: dossier de demande de défrichement et compensation
- Passage sous l'autoroute A9
- Protection des sols lors des travaux
- Réaménagement du site de l'ancien réservoir



Avantages

- Intérêt régional
- Facilité d'accès au réservoir
- Tracé évitant au maximum la forêt et suivant en grande partie les axes routiers
- Réalisation facilitée des travaux en conservant les ouvrages actuels durant la construction des nouveaux



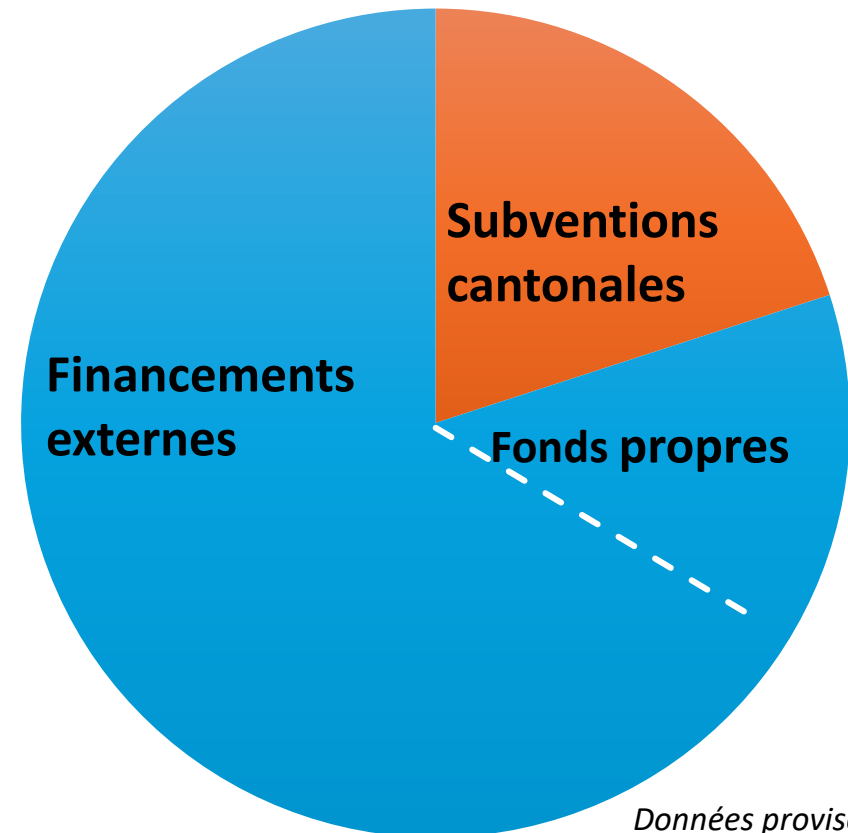
Coûts du projet

*Sur la base de l'appel d'offres réalisé
par DTP SA en octobre 2024*

Travaux - Gros œuvre	1'885'000
Travaux - Second œuvre	237'000
Electricité et gestion/commande	240'000
Frais administratifs	239'000
Honoraires ingénieurs et spécialistes	242'000
Total	2'843'000

Financement

- Financements externes (emprunts bancaires)
- Subventions ECA (env. 20 %)
- Financement propre (env. 10%)



Données provisoires



Impacts financiers

- Compte à l'équilibre (passé, présent, futur)
- Aucune augmentation des impôts
- Utilisation fonds de réserve (amortissements)
- Financement propre pas encore défini
- Augmentation du prix de l'eau potable (progressive)
- Augmentation taxe (financement infrastructures)

Prix de l'eau potable – scénarios

1 adulte / 2 enfants	Situation	Augmentation prévisionnelle		
	actuelle	à CHF 1.50	à CHF 2.30	à CHF 2.90
Prix m3 eau consommée	CHF 0.80	CHF 1.50	CHF 2.30	CHF 2.90
Prix m3 épuration	CHF 2.20	CHF 3.50	CHF 3.50	CHF 3.50
Consomm. eau potable	118 m3			
Location compteur	CHF 20.00	CHF 20.00	CHF 20.00	CHF 20.00
Taxe abonnem. annuel	CHF 18.00	CHF 150.00	CHF 150.00	CHF 150.00
Coût consommation	CHF 94.40	CHF 177.00	CHF 271.40	CHF 342.20
Coût annuel	CHF 132.40	CHF 347.00	CHF 441.40	CHF 512.20
Epuration	115 m3			
Coût épuration	CHF 253.00	CHF 402.50	CHF 402.50	CHF 402.50
Location compteur	CHF 17.00	CHF 17.00	CHF 17.00	CHF 17.00
Total	CHF 402.40	CHF 766.50	CHF 860.90	CHF 931.70

Prix de l'eau potable – scénarios

2 adultes	Situation	Augmentation prévisionnelle		
	actuelle	à CHF 1.50	à CHF 2.30	à CHF 2.90
Prix m3 eau consommée	CHF 0.80	CHF 1.50	CHF 2.30	CHF 2.90
Prix m3 épuration	CHF 2.20	CHF 3.50	CHF 3.50	CHF 3.50
Consomm. eau potable	132 m3			
Location compteur	CHF 20.00	CHF 20.00	CHF 20.00	CHF 20.00
Taxe abonnem. annuel	CHF 18.00	CHF 150.00	CHF 150.00	CHF 150.00
Coût consommation	CHF 105.60	CHF 171.60	CHF 303.60	CHF 382.80
Coût annuel	CHF 143.60	CHF 341.60	CHF 473.60	CHF 552.80
Epuration	110 m3			
Coût épuration	CHF 242.00	CHF 385.00	CHF 385.00	CHF 385.00
Location compteur	CHF 17.00	CHF 17.00	CHF 17.00	CHF 17.00
Total	CHF 402.60	CHF 743.60	CHF 875.60	CHF 954.80

Prix de l'eau potable – scénarios

2 adultes / 2 enfants	Situation	Augmentation prévisionnelle		
	actuelle	à CHF 1.50	à CHF 2.30	à CHF 2.90
Prix m3 eau consommée	CHF 0.80	CHF 1.50	CHF 2.30	CHF 2.90
Prix m3 épuration	CHF 2.20	CHF 3.50	CHF 3.50	CHF 3.50
Consomm. eau potable	179 m3			
Location compteur	CHF 20.00	CHF 20.00	CHF 20.00	CHF 20.00
Taxe abonnem. annuel	CHF 18.00	CHF 150.00	CHF 150.00	CHF 150.00
Coût consommation	CHF 143.20	CHF 268.50	CHF 411.70	CHF 519.10
Coût annuel	CHF 181.20	CHF 438.50	CHF 581.70	CHF 689.10
Epuration	139 m3			
Coût épuration	CHF 305.80	CHF 486.50	CHF 486.50	CHF 486.50
Location compteur	CHF 17.00	CHF 17.00	CHF 17.00	CHF 17.00
Total	CHF 504.00	CHF 942.00	CHF 1'085.20	CHF 1'192.60

Prix de l'eau potable

Sergey

- Consommation:
CHF 3.80/m³
- Taxe annuelle:
CHF 50.00

L'Abergement

- Consommation:
CHF 3.50/m³
- Taxe annuelle:
CHF 120/an

Valeyres-s/Rances

- Consommation:
CHF 2.00/m³
- Pas de taxe annuelle

Lignerolle

- Consommation:
CHF 3.20/m³
- Taxe annuelle:
CHF 50.00

Point de vue des instances cantonales et de l'ECA

Christophe Schwaar – Responsable distribution de l'eau
Office de la consommation (OFCO) – Etat de Vaud

Rémy Courbat – Responsable projet et support
Division Prévention – ECA Vaud

OFCO: axes principaux d'activités

1

Contrôle et approbation des projets (LDE, RAPD)

- Procédure d'approbation = **Permis de construire**

3

Aspects juridiques et réglementaires (LDE)

- Règlements communaux et concessions
- Traitements des oppositions/ recours

2

Planification des réseaux et alimentation en temps de crise (OAEC)

- Plan directeur cantonal: principes eau
- Approbation des PDDE
- Suivi des études régionales
- Coordination avec les processus d'aménagement du territoire
- Conseils aux DE et création d'associations
- AEC

4

Géodonnées – Système d'information des réseaux d'eau (SIRE, LGEO)

- Gestion du système et traitement des données
- Contrôle qualité et directives
- LGéo

5

Inspection des réseaux

- Vérification du respect des disposition du droit alimentaire
- Autocontrôle
- Inspection des ouvrages, prélèvements
- **Normes SSIGE**

Plan directeur cantonal F43

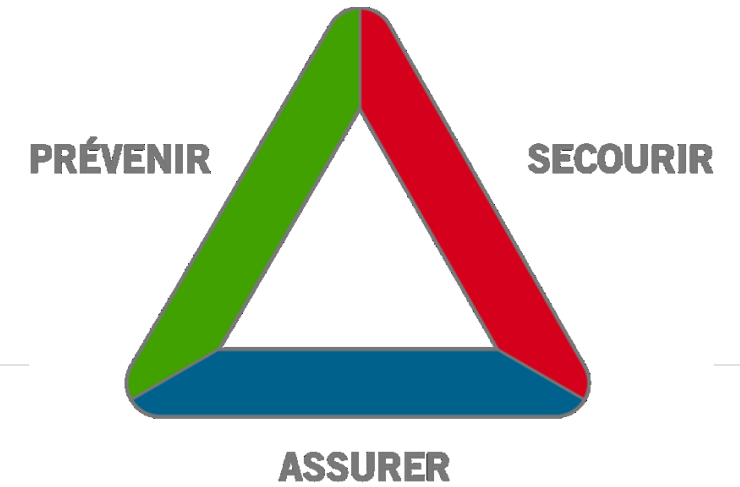
- Principes de mise en œuvre
 - **Améliorer les installations** et les conditions d'exploitation des réseaux
 - Assurer une **alimentation d'appoint ou de secours** par raccordement à un réseau voisin
 - **Créer des réseaux régionaux** permettant une exploitation judicieuse et équitable des ressources en eau
 - **Interconnecter** les réseaux régionaux (amélioration de la fiabilité d'exploitation)
 - Utiliser en priorité les **eaux souterraines locales**
 - **Utiliser l'eau des lacs** uniquement lorsque l'exploitation de ressources plus proches est impossible
- Outils de planification
 - **Plan directeur de la distribution de l'eau PDDE**
 - **Réalisation d'étude régionale avant la mise à jour du PDDE**

Procédure et validité du projet

Différentes étapes	Actions	Conformité
Inspection OFCO 26.10.23	Constat de la non-conformité de l'ouvrage aux normes	OUI
Ancrage dans une planification	Approbation formelle OFCO du Plan directeur (PDDE) 22.11.22	OUI
Ancrage régional et sécurisation (piliers)	Lien avec étude régionale ERNOM, interconnexion régionale prévue	OUI
Soumission du projet de détail OFCO et ECA 23.12.24	Validation technique OFCO par courrier 20.01.25	OUI
Consultation des services de l'Etat (foret / Biodiversité / sols ...)	Préavis positifs obtenus	OUI
Mise à l'enquête publique	A faire	Attente résultat d'enquête

→ **Projet conforme et soutenu par l'OFCO**

ECA



Subventionnement des réseaux d'eau – Nos objectifs :

- **Stocker des volumes pour la défense incendie**
 - Dimensionnement des réservoirs
- **Garantir des conditions hydrauliques correctes aux bornes hydrantes**
 - Dimensionnement des réseaux de distribution
- **Garantir la sécurité d'alimentation en eau pour chaque localité**
 - Recherche de plusieurs solutions d'alimentation
- **Développer les collaborations intercommunales**
 - Promouvoir les liaisons régionales

ECA

Projet en adéquation avec ces objectifs

- **Volume de défense incendie**
 - = stocké dans réservoir de l'AIMS
 - * diminution du volume du nouveau réservoir (300 au lieu de 500 m³)
- **Conditions hydrauliques correctes aux bornes hydrantes**
 - = validation des calibres via simulations hydrauliques dans le PDDE
- **Sécurité d'alimentation**
 - = plusieurs ressources disponibles
- **Collaborations intercommunales**
 - = nouvelle liaison avec l'AIMS
 - = possibilité de livrer de l'eau à l'AIMS



ECA

Participation financière pour le projet

- Devis: CHF 2'800'000
- Subvention: env. CHF 520'000
- Amortissement possible sur 50 ans



Conclusions



Bénéfices attendus

- Eau potable sûre, sans contamination, ni fuite
- Mise en conformité, réponse aux exigences du canton (remplace un ouvrage vieux de 100 ans)
- Distribution égale dans l'ensemble du village
- Défense incendie améliorée
- Sécurisation de l'approvisionnement
- Gestion à distance facilitée

Un investissement à réaliser aujourd'hui, pour les générations futures



Calendrier

En cours	• Procédure de demande d'autorisations et subventions
Automne 2025	• Mise à l'enquête du projet
Décembre 2025	• Présentation du crédit de construction au CG
Décembre 2025	• Adjudication des travaux
Hiver 2025-2026	• Etablissement du projet d'exécution
Printemps 2026	• Début des travaux, durée environ 12 mois

Questions
